

## **Avis adopté**

Séance plénière du 12 juillet 2023

*Consommation durable : favoriser une économie de la sobriété pour passer de la prise de conscience aux actes*

### **Déclaration du groupe CFDT**

La saisine de la Première ministre l'affirmait sans ambiguïté : « nous devons nous engager collectivement dans une transformation radicale de nos manières de produire, de consommer, de vivre au quotidien ».

Cet avis répond aux questions posées et formule des préconisations fortes. Certaines ont fait débat, sans toujours trouver un consensus, ni pour autant donner lieu à dissensus. L'avis s'inscrit en cohérence et en continuité d'autres avis récents qui visent à favoriser une économie du lien et de la transition juste. Il rappelle l'enjeu des stratégies de filières pour fixer des trajectoires et un pilotage impliquant les acteurs économiques et sociaux dans les territoires, misant sur le dialogue social, la programmation des formations et l'accompagnement.

La CFDT soutient le développement d'un dialogue social territorial, appuyé par une participation citoyenne autour des besoins en services publics, des relocalisations, des espaces de collaboration ou de ressourcerie. C'est la condition d'une transformation conconstruite et acceptée. Cet avis propose un équilibre entre la réglementation, l'accompagnement, la fiscalité, la redistribution, le lien social, la formation et l'éducation.

Oui, il est nécessaire de réglementer pour garantir la crédibilité des informations aux consommateurs et consommatrices et pour favoriser la durabilité en assurant la visibilité pour les investisseurs.

Oui, la fiscalité est un levier d'action publique qu'il faut pouvoir actionner en lien avec les dispositifs de tarification incitative ou progressive. L'avis s'empare du sujet de la publicité en visant à préciser les préconisations d'avis précédents.

Réguler la publicité et en faire un outil de la transformation écologique exige de rompre avec le modèle qui vise à consommer toujours plus.

Au regard de l'urgence, la croyance dans une technologie salvatrice, les lois du marché ou l'absence de règles équivalentes dans toute l'Europe ou le monde ne peuvent justifier l'inaction, ou de différer sans cesse les actions transformatrices de nos modèles.

Cet avis est ambitieux. La CFDT l'a voté.